

ON S'ABONNE :  
**A Cahors**, bureau du Journal,  
 chez A. LAYTOU, imprimeur,  
 ou en lui adressant franco un mandat  
 sur la poste.  
**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 LOT, AVEYRON, CANTAL,  
 CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE,  
 TARN-ET-GARONNE :  
 Un an..... 16 fr.  
 Six mois..... 9 fr.  
 Trois mois..... 5 fr.  
 AUTRES DÉPARTEMENTS :  
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr.  
 L'abonnement part du 1<sup>er</sup> ou du 16.

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS :

**ANNONCES :**  
 25 centimes la ligne.  
**RÉCLAMES :**  
 50 centimes la ligne.  
 Les Annonces et Avis sont reçus  
 à Cahors, au bureau du Journal,  
 rue de la Mairie, 6, et se paient  
 d'avance.

— Les lettres ou paquets non  
 affranchis sont rigoureusement re-  
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU, rue de  
 la Mairie, 6.

**CALENDRIER DU LOT.**

DATE	JOURS	FÊTES.	FOIRES.
19	Dim.	Pentecôte.	
20	Lundi.	s. Bernardin.	Belmont, Fons, Salviac.
21	Mardi.	s. Ubald, év.	Teyssieu.
22	Mercredi.	Quatre-Temps	Mauroux, St-Céré, L'Hôpital-St-Jean (Mairie de Sarrazac).

**AVIS IMPORTANT**

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames. — Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.  
 Les abonnements sont reçus, à Paris, chez MM. HAVAS, 3, rue J.-J. Rousseau. — LAFFITTE, BULLIER, et Co, rue de la Banque, n° 3.  
**L'Abonnement se paie d'avance.**

**SERVICE DES POSTES.**

HEURE DE LA LÈVE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	DISTRIBUTION.
8 h. du mat. et 10 h. s.	Paris, Bordeaux, Toulouse....	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon).....	7 h. du matin.
	Montauban, Caussade,.....	7 h. du m.
	Castelnau-Montriat.....	7 h. du m.
	Figeac (Labenque, l'Aveyron)....	
10 heures du soir.	Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque	6 h. 30 m. du s.
	Cazals, St-Géry.....	

**Cahors, 15 Mai 1861.**

La discussion relative aux affaires de Syrie est ouverte au Sénat. La position de la France en ces contrées lointaines était délicate et difficile. Appelés pour venger le sang chrétien, nos soldats y ont planté leur glorieux drapeau.

Notre pays, comme toujours, était en cette nouvelle circonstance fidèle à ses traditions séculaires. Mais la politique a ses droits et ses devoirs : elle voudrait bien peut-être s'apitoyer sur les désolantes infortunes, sur les grandes adversités, mais elle ne le peut ni ne le doit. Il lui faut fermer à la fois son cœur et ses oreilles. Certes le gouvernement de l'Empereur ressent pour les Maronites les plus ardentes sympathies ; il en a déjà donné maintes preuves, en reculant à deux reprises différentes le moment de l'évacuation des troupes françaises ; mais le délai suprême expire le 5 juin ; une nouvelle demande provoquerait un refus ; il est de l'honneur de la France de ne pas s'y exposer, comme il est aussi de son honneur de ne pas manquer à une parole loyalement donnée. En retirant ses troupes de Syrie, elle ne peut être accusée d'avoir failli à sa mission, elle l'a, au contraire, fermement accomplie au milieu des exigences, et des mauvais vouloirs rencontrés sur ses pas. La grande œuvre qu'elle se proposait était digne de son génie ; mais il ne lui est pas permis de l'accomplir ; l'Europe l'a décidé ; l'Europe le veut. Nos aigles vont donc quitter la Syrie ; mais leur souvenir y vivra puissant, redoutable encore. A l'Europe seule, et non à la France, la responsabilité de l'avenir.

Une dépêche de Pesth (Hongrie) nous apprend que la diète Hongroise, à couvert d'applaudissements la motion présentée par M. Deak ; la fin de la discussion relative à cette motion a été renvoyée à demain. Des lettres reçues font pressentir son adoption. Si elle avait lieu, le gouvernement Autrichien, conséquent avec ses principes de fermeté et d'énergie si clairement exposés dans le discours de la couronne, serait con-

traint à dissoudre la diète Hongroise, pour conserver quand même cette unité monarchique, à laquelle est attaché le salut de la dynastie des Hapsbourg. La Hongrie est encore sous l'émotion de la mort du comte Teleky. On se raconte les détails qui ont précédé sa fin tragique. Le suicide est aujourd'hui un fait avéré.

Le comte Teleky, par de doubles engagements d'honneur contractés envers l'empereur d'Autriche et son pays, se trouvait dans une terrible alternative. Il a préféré mourir, que de parjurer sa parole. Ces martyrs de leurs convictions politiques sont assez rares aujourd'hui, pour qu'on puisse les compter.

Une tentative de désordre s'est produite, dans la soirée du 13, à Raab (Hongrie). Quatre husards déserteurs et emprisonnés, que la foule voulait délivrer, ont été le prétexte de ces désordres, qui, malheureusement, ont coûté la vie à un certain nombre de personnes, la troupe s'étant trouvée dans la pénible nécessité de faire usage de ses armes.

Des troubles ont également eu lieu dans la principauté de Kassan (Russie). Un audacieux imposteur a parcouru les campagnes en se faisant passer pour descendant du czar Pierre III, ce qui l'instituait légitime héritier du trône. Les paysans se sont laissés prendre à ce mensonge ; les rangs se sont grossis. Bref, c'était une révolution en miniature. Mais averti à temps, le gouvernement de Kassan a envoyé un ou deux bataillons qui ont dissipé les paysans et capturé l'aventurier. Son procès a été très sommaire ; condamné à mort, il a été fusillé dans les vingt-quatre heures. Cet événement a laissé dans la principauté de Kassan quelques ferments d'inquiétude et d'agitation.

Les craintes de guerre, du moins pour cette année, entre l'Autriche et le Piémont, diminuent de jour en jour. En présence de ces symptômes rassurants, le comte de Cavour a cru pouvoir dégarnir la ligne du Mincio. Les corps d'armée

qui étaient échelonnés sur les bords de ce fleuve vont être envoyés dans l'Italie méridionale. Le gouvernement du roi Victor-Emmanuel est décidé à opposer la plus vigoureuse énergie à toutes les tentatives de désordres qui se produiraient.

Un calme momentané règne à Varsovie. Les mesures de rigueur continuent à y être exercées. Les vêtements de deuil sont de nouveau prescrits. Dans les campagnes, les paysans commencent à se refuser au travail. Un feu intérieur couve au fond de tous les cœurs. La Pologne ressemble à un vaste volcan ; il faut pour l'éteindre non moins d'habileté que de prudence.

Quelques difficultés viennent de surgir entre le Maroc et l'Espagne, au sujet du paiement des indemnités de guerre imposées au premier de ces États. Les Marocains allèguent l'impuissance où ils sont de faire face à l'échéance de mai, et demandent un délai. Une dépêche annonce, d'un autre côté, que le frère de l'empereur du Maroc se montre très hostile à l'Espagne et excite son frère à ne pas tenir ses engagements. A leur tour, les journaux ministériels espagnols démentent ce double bruit.

Les dernières nouvelles de New-Yorck sont plus pacifiques. Il y a comme un temps d'arrêt. La lutte semble entrer dans une phase plus calme. Aucun des deux partis ne veut prendre l'offensive.

JULES C. DU VERGER.

**On lit dans la Patrie :**

La guerre entre l'Italie et l'Autriche, qui naguère encore semblait imminente, devient de moins en moins probable. Le feu des bivouacs s'éteint peu à peu ; il y a une sorte de trêve imposée par les circonstances. Ce qu'elle durera, personne assurément ne peut le prédire ; mais on sent parfaitement qu'elle existe, et qu'aucune des deux parties ne songe aujourd'hui à attaquer l'autre. C'est du temps de gagné pour l'Italie, qui travaille à s'organiser ; c'est un répit pour l'Autriche, qui cherche à empêcher la décomposition de son empire.

Quel est actuellement le plus gros embarras

pour le gouvernement italien ? C'est assurément Naples. Jusqu'à ce jour, il ne faut pas se le dissimuler, les choses ont mal été dans les provinces napolitaines, et cela s'explique, puisqu'elles sont les plus éloignées du siège du gouvernement. L'intrigue et l'esprit de désordre y ont trouvé plus de facilités qu'ailleurs ; l'action du pouvoir y a été constamment plus faible ; des mouvements insurrectionnels ont éclaté sur plusieurs points pour se renouveler sur d'autres, bientôt après leur répression. Tout cela est vrai : l'état de choses, dans l'ex-royaume de Naples, laisse singulièrement à désirer ; mais on se plaît à le représenter comme beaucoup plus sombre qu'il n'est en réalité.

JONCIÈRES.

**Dépêches télégraphiques.**

(Agence Havas.)

Madrid, 12 mai.

On assure que l'Angleterre envoie une escadre à Gibraltar. On dit que les Marocains ont adressé au gouvernement une humble dépêche pour exposer la difficulté qu'ils éprouvent à réunir pour la fin de mai tout le chiffre convenu de l'indemnité. Ils offrent de payer tout ce qu'ils pourront.

Madrid, 13 mai.

Le frère de l'empereur de Maroc, Suleyman, avec quelques tribus kabyles, font opposition au paiement de l'indemnité à l'Espagne. L'empereur se montre, au contraire, fermement résolu à payer.

Vienne, 12 mai.

Des nouvelles de Cettigne, du 10, annoncent que les consuls des puissances ont déterminé le prince de Montenegro à faire escorter un convoi de vivres à Niksich par des soldats de sa maison. On espère maintenir la trêve jusqu'à ce que la mission de paix d'Omer-Pacha puisse être accomplie.

Zurich, 12 mai.

L'incendie de Glaris a consumé trois cents maisons et cent soixante dépendances. Quatre mille personnes n'ont plus d'abri. Le nombre des morts et des blessés est encore inconnu.

**LA SALLE D'ASILE DE CASTELNAU.**

Le paupérisme est la plaie d'un état ; c'est le ver rongeur qui l'attaque aux sources mêmes de

**FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT**  
 du 15 Mai 1861.

LE

**MARIAGE INTERROMPU**

NON ET OUI. — OUI ET OUI.

(SUITE.)

Adolphe Bérot à Louis Dufort.

Langeais 14 février.

J'ai vu ou plutôt j'ai revu ma promise ; promise et fiancée sont synonymes à Langeais, mais promise est plus usité. J'ai donc revu ma promise, et je suis absolument dans les mêmes dispositions. Avant tout, et pour te faire apprécier convenablement la situation, il faut que je te donne un aperçu des localités, la généalogie des personnages avec lesquels je vais me trouver en scène, et de courtes explications sur les mœurs des naturels du pays. Langeais est une jolie petite ville ; mais c'est une petite ville dans toute la force du terme, au moral et au physique. Langeais se compose d'une grande rue qui est en même temps

grande route, et de plusieurs petites. Sa situation est pittoresque et gaie ; à la rigueur un philosophe bien fatigué de Paris pourrait finir agréablement ses jours à Langeais. Je n'en suis pas encore là. Nous habitons la grand'rue ; la famille Laroche l'habite aussi. La maison de mon père est un des monuments de la ville, elle est entre cour et jardin, et n'a pas moins de deux étages. La maison des Laroche ne vaut pas la nôtre, mais elle est bien aussi. Je t'ai si souvent parlé de mon père, que tu dois le connaître aussi bien que moi ; lié d'une étroite amitié, depuis vingt ans, avec le père Laroche, il a spéculé avec lui, et a fort habilement grossi notre petite fortune. Le père Laroche convient merveilleusement à mon père. Autant mon père est despote, autant le père Laroche est bonasse. Tout, chez nous, obéit à mon père ; le père Laroche obéit à tout le monde et à mon père ; sa femme le conduit par le nez ; sa fille, celle que l'on prétend que j'épouse, en fait tout ce qu'elle veut. A Langeais, on fait quatre repas : on déjeûne à sept heures, on dîne à midi, on goûte à quatre heures, et l'on soupe à neuf. Il y a des soirées à Langeais ; elles commencent à cinq heures, cinq heures et demie pour les lions et les lionnes, et se terminent invariablement à neuf heures moins un quart. Hier, à l'occasion de mon arrivée, il y avait soirée dans la maison Laroche, soirée extraordinaire, dans ce sens

qu'au lieu de nous retirer à neuf heures moins un quart, il avait été convenu que nous resterions à souper.

Hier donc, à cinq heures précises, mon père et ma mère ont mis des sabots par-dessus leur chaussure habituelle ; j'avais des bottes vernies qui ont fait rire mon père aux larmes. Ma mère a perdu cinq minutes à fermer ses tiroirs, son buffet, sa commode, son armoire, et à réunir ses clefs ; elle ne prendrait pas de plus minutieuses précautions si elle partait pour la Chine. Mon père s'impatientait, frappait du pied et répétait incessamment : « Nous n'arriverons jamais. » Jean, notre domestique, en blouse et en sabots, a enfin allumé sa lanterne et nous sommes partis. Il y a trois minutes de chemin de chez nous chez M. Laroche. C'était soirée-gala ; j'ai compté jusqu'à onze paires de sabots dans le corridor. Notre entrée a été magnifique ; nous étions les héros de la fête et moi j'étais le héros des héros. Le père Laroche est venu à moi et m'a serré la main à me la briser ; Mme Laroche m'a embrassé majestueusement ; Mlle Laroche m'a fait la révérence derrière l'épaule de sa mère sans me permettre d'apercevoir le blanc de ses yeux. Je l'ai examinée plus tard, et quoiqu'elle ne me plaise en aucune façon, je dois en bonne justice déclarer que pour un fossile de Langeais, elle sera une très agréable femme. On a organisé sur une longue table

une partie de vingt-et-un ; mon père m'a fait signe de ne pas y prendre place, et il a annoncé tout haut que j'ai le jeu en horreur. Mlle Cécile était aussi restée en dehors de la partie, et j'ai compris sans de grands efforts d'intelligence qu'on nous avait ménagé une tête-à-tête. J'ai fait fortune contre bon cœur, et je suis allé m'asseoir à côté de Mlle Cécile, qui brodait un mouchoir pour n'avoir pas à me regarder.

Mlle Cécile, dont je te fais le portrait, est petite mais bien faite ; elle a le pied joli et elle sait déjà le placer de manière à en faire remarquer la cambrure ; elle se fait chausser à Tours. Elle est brune et en même temps très blanche ; ses yeux ont de la douceur et en même temps beaucoup de timidité ; elle est mise avec ce que l'on nomme ici de l'élégance ; cette élégance-là nous amuserait beaucoup. J'étais, je crois, tout aussi embarrassé qu'elle, et nous sommes restés plusieurs minutes sans nous dire un mot. Mon père s'était mis à portée de nous entendre, et comme je n'ouvrais pas la bouche, il m'a lancé dans le dos un coup de coude en manière d'avertissement. Il n'y avait plus à reculer : j'ai commencé la conversation en rappelant à Mlle Cécile les souvenirs d'enfance ; je lui ai demandé des nouvelles de toutes ses bonnes amies, etc., etc. ; en un mot, j'ai parlé tout seul, car elle n'a trouvé pour me répondre que des oui et des non mêlés de quelques si vous coulez, colon-

la vie. Les gouvernements doivent donc le combattre par tous les moyens en leur pouvoir.

Depuis longtemps, on s'ingénie pour améliorer la position précaire de la classe ouvrière; partout on fait d'intelligentes tentatives, et souvent le succès les couronne.

Le gouvernement de l'Empereur témoigne surtout à chaque instant de sa prévoyance attentive, pour faire disparaître, ou du moins adoucir les misères qui frappent sur les populations laborieuses. Un soin paternel préside à tous les détails des mesures essayées en vue de leur venir en aide. La création de ces magnifiques cités ouvrières, dues à l'inspiration généreuse de l'Empereur, est une preuve éclatante de la sollicitude du Chef de l'État. L'ouvrier trouve dans ces refuges hospitaliers tous les éléments d'un bien être, que ses seuls efforts eussent été impuissants à lui procurer. Mais si l'homme, si l'ouvrier sont sous la protection spéciale de l'Empereur, l'enfance, non moins intéressante, s'abrite sous l'auguste patronage de l'Impératrice.

A la vue de ces chers êtres, qui doivent former la génération future, ne s'écrie-t-on pas : *Spes altera!* Mais leurs pères, absorbés par leurs rudes labeurs, ne peuvent les entourer des soins qui leur seraient nécessaires; leur intelligence, encore endormie, a besoin d'être réveillée. Qui remplacera le père, la mère absents? L'asile... Il leur ouvre ses portes. Chaque ville aujourd'hui est jalouse d'avoir le sien; chaque département est fier du nombre de ses salles d'asile. Jamais institution ne reposa sur des principes plus sacrés. C'est l'expression vivante de la charité mise en action; mais de cette charité discrète, qui ressemble à un bienfait et non pas à une aumône.

L'inégalité des conditions ne peut disparaître; on entasserait en vain théories sur théories, utopies sur utopies. Abolie aujourd'hui, cette inégalité redeviendrait demain. Mais on peut donner une égalité à cette inégalité. La fortune permet aux riches de doter leurs enfants d'une fortune bien supérieure à celle que les héritages ou leur industrie leur ont gagnée: l'instruction, — ce pain intellectuel, — pauvres et riches sont aujourd'hui appelés à le partager. La Salle d'asile est la première étape de cette route féconde, où l'esprit amasse des trésors pour l'avenir. L'enfant y essaie son intelligence timide et y développe son corps chétif. Tous les soins lui sont prodigués.

Les Salles d'asile sont une véritable richesse dans les grands centres de populations. Le gouvernement Impérial ne cesse d'en augmenter le nombre. Le département du Lot vient d'être encore pourvu d'une nouvelle salle d'asile: celle de Castelnau. L'autorité administrative, sympathique à l'initiative éclairée du maire de cette ville, ne s'est pas laissée arrêter par l'opposition — isolée, il faut le dire — qu'avait rencontrée le projet de la fondation d'un de ces établissements philanthropiques à Castelnau. Un marchand notamment avait formulé une vive réclamation contre le projet, sous le prétexte spécieux que la suppression d'une rue devenue nécessaire, par suite de l'adoption du plan de la création de la Salle d'asile, portait atteinte à son commerce. Le Conseil de Préfecture, après s'être entouré des renseignements les plus minutieux, reconnu que les raisons, fournies par le marchand en question, n'étaient pas justifiables, il ne fit pas droit à cette plainte, et le Conseil d'État confirma l'arrêt du Conseil de Préfecture, qui rejetait la demande du réclamant.

chers, avec plaisir. J'étais au supplice, car tous les yeux étaient fixés sur nous; je posais. Après deux bonnes heures de cet agréable entretien, on a annoncé le souper. A table, comme de raison, j'étais placé à côté de Mlle Cécile. Mme Laroche est une femme de précaution; elle avait arrangé les chaises de telle façon qu'un énorme pied de table séparait la place de sa fille de la mienne. Madame Laroche! Madame Laroche! La mère de Mlle Cécile est une belle brune, très bien conservée, et le père Laroche a une figure... Enfin, comme Mme Laroche ne sera jamais ma belle-mère, peu m'importe.

La conversation, devenue générale, m'a rendu un peu de ma liberté d'esprit. Je ne veux pas épouser Mlle Cécile, mais il n'est pas nécessaire qu'elle me croie un sauvage: je me suis donc occupé d'elle, je lui ai dit des choses aimables, et puis, je lui ai parlé de Paris; elle s'est, à son tour, un peu animée, et j'ai trouvé chez elle une aisance modeste qui n'est pas sans charme. Comme nous causions d'assez près et bas, on nous a laissé faire, on nous a permis de nous isoler; et j'ai pu voir que ma promesse, quand il sera nécessaire, dira aussi bien qu'une autre tout le mal possible de son prochain. En quittant la table, mon père a passé près de moi; et m'a regardé entre les deux yeux et d'un certain air, et m'a dit: Hein? Je lui ai répondu avec un mouve-

ment d'épaules et de lèvres: Hum! Diable, a-t-il repris, tu fais le dégoûté!

On ne s'est séparé qu'à onze heures; c'était un événement dans notre petite ville. Je donnais le bras à ma mère.

— Eh bien! m'a-t-elle dit, comment la trouves-tu?

— Je la trouve fort grande.

— Elle est fort gentille, n'est-ce pas?

— Pas trop mal.

— Je t'assure qu'elle te rendra très heureux.

— Pour cela, c'est autre chose, je ne suis pas encore disposé de le moins du monde à lui confier le soin de mon bonheur.

— Tais-toi! ton père nous écoute.

Mon père nous avait effectivement écoutés; mais il ne jugea pas à propos pour le moment de faire intervenir sa grosse voix et son ton de commandement.

J'ai dormi tout d'un trait jusqu'à sept heures: l'image de Mlle Cécile Laroche n'a pas un instant troublé mon sommeil. Pour me rompre aux habitudes du pays, on m'a fait déjeuner avant que mes yeux fussent tout-à-fait ouverts, et au sortir de table je t'écris. Je suis de plus en plus résolu à ne pas me marier; j'ai huit jours devant moi, c'est un siècle. Je ne sais encore comment je me tirerai d'embaras,

mais je m'en tirerai, et Mlle Cécile ne m'aura pas. Au revoir avant peu.

A toi, ADOLPHE BÉROT.

Adolphe Bérot à Louis Dufort

Tours, 21 février 1836.

Si cette lettre avait besoin d'un titre, cher Louis, je ne serais pas embarrassé pour le lui donner; ce titre serait: *Catastrphe*. Si tu as fait attention au timbre de la poste, tu as deviné déjà que quelque chose d'extraordinaire est arrivé. En effet, je suis chassé de la maison de mon père, et je comprends qu'il n'y a pas de pardon à espérer. Arrivé ici depuis deux heures, j'ai peine à réunir mes idées; il faut que je t'écrive. Voici ce qui s'est passé.

Tu sais que huit jours de répit m'avaient été donnés; non pas huit jours de réflexion; il ne m'avait pas été permis de réfléchir. Pendant ces huit jours, nous avons eu des dîners, des soirées et des soupers; pendant ces huit jours je n'ai presque pas quitté Cécile. Elle est restée constamment la même, douce, timide, affectueuse même; au demeurant, parfaitement insignifiante. Je ne lui ai pas dit un mot d'amour, pas un mot du mariage projeté, et mon silence sur ces deux points essentiels n'a paru en aucune façon l'étonner. Mon père regardant la chose comme faite, ne m'en parlait pas; son despotisme même avait pris

un caractère gouailleur qui me déplaisait souverainement et qui me choquait bien plus encore que n'aurait pu le faire sa colère ou sa violence. Tous les matins, je descendais à l'heure du déjeuner avec un pro et arrêté pendant la nuit; mon père me regardait, et je renvoyais l'exécution au lendemain. De jour en lendemain, nous sommes arrivés à la veille du moment fatal. Alors, j'ai voulu parler; j'ai réuni tout mon courage: mon père s'est mis à rire; il m'a appelé heureux coquin et a tourné sur ses talons. La dernière nuit a été affreuse: je n'ai pas dormi une seule minute, et j'ai roulé dans ma tête une multitude de plans bizarres. Je m'étais arrêté enfin à la fuite, et je serais parti effectivement, si ma mère, qui s'était emparée de moi dès le point du jour pour soigner ma toilette, m'avait laissé seul un instant. J'ai mis enfin tant de temps à ruminer ma résistance, que je suis arrivé, sans m'être déterminé à rien, à l'hôtel-de-ville, en face de M. le maire, ayant Cécile à ma droite, mon père et ma mère derrière moi. Le contrat avait été signé le jour d'après, et j'avais machinalement apposé mon nom au bas de l'acte; le sourcil de mon père conduisait ma main.

Adieu, Louis. ADOLPHE BÉROT.

(La fin au prochain numéro)

Chronique locale.

A dater du 13 de ce mois, a commencé la modification dans la marche des trains de la Compagnie des chemins de fer du Midi, que nous avons précédemment annoncée. L'heure de l'arrivée et du départ des courriers a subi des changements à Cahors. Nous indiquons l'heure exacte en tête de notre Journal.

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 13 mai courant, le sieur Pons, de Cahors, est autorisé à établir un service de messageries publiques entre Cahors et Castelnau.

Le lundi, 2 septembre 1834, aura lieu à Cahors, à onze heures du matin, un concours de bestiaux. Le mercredi, 4 septembre, à huit heures du matin, aura également lieu, à Bonnac, commune de Cézac, canton de Castelnau-Mont-ratier, un concours de labourage.

On nous écrit de Figeac:

Dans le courant du mois dernier, deux hommes, conduisant des chars attelés de bœufs, traversaient à gué le ruisseau de Vayre, l'un des chars s'étant renversé, son conducteur, le nommé Laval, Jean, de Linac, qui était dans un état voisin de l'ivresse, fut entraîné par le courant; il disparut aussitôt sous l'eau, et son compagnon ne put faire que des efforts inutiles pour le retrouver. Toutes les recherches faites depuis étaient restées sans résultat, lorsque, le 9 de ce mois, on a découvert dans la rivière du Célé, à la hauteur du hameau de Saint-Cirgues, dans la commune de Figeac, le cadavre d'un homme noyé qu'on suppose être celui de Laval. Il était dans un état de putréfaction complète, et les traits étaient entièrement méconnaissables. Retiré par les soins du commissaire de police, assisté d'un médecin, le cadavre a été enseveli, après les constatations légales, dans le cimetière de Ceint-d'Eau.

On nous écrit de Gourdon:

La quête organisée par M. l'archiprêtre Verdier, curé de St.-Pierre, pour venir en aide au sieur Huguet, victime de l'incendie du 23 avril dernier, a parfaitement réussi. La maison brûlée est déjà réparée, et son propriétaire sera indemnisé des pertes qu'il avait éprouvées.

La pluie de Lundi et le beau temps qui est revenu, ont donné à la campagne la plus magnifique apparence. Les prairies artificielles surtout présentent le plus bel aspect.

Nous signalons aux propriétaires de vignes le procédé suivant, qu'a employé un vigneron de la commune de Concorès, pour préserver ses vignes de la gelée. La veille du 4 mai, prévoyant ce qui arriverait le lendemain, il couvrit

de cendres les ceps et les tiges de sa vigne. Cette couche épaisse absorba la rosée glaciale du matin, et les mannes furent préservées des ravages de la gelée. Cette opération nous paraît aussi simple que facile.

Malgré les avertissements continuels, que ne cessent de leur donner les accidents rapportés par les journaux, de coupables parents persistent à abandonner leurs enfants livrés à eux-mêmes. Dans la matinée de dimanche dernier, la femme Martin, de la commune de St-Cernin, fut obligée de s'absenter de chez elle. Elle sortit sans prier quelque voisin de veiller sur ses deux jeunes enfants; elle se contenta de les enfermer à double tour, et leur laissa à chacun une tartine de pain beurré. Le pain dévoré, et ce ne fut pas long, l'un de nos enfants s'approcha de la cheminée, où brillaient encore quelques tisons mal éteints sous la cendre, et se mit à jouer avec les charbons. L'un d'eux tomba sur sa robe; l'étoffe prit feu. Entouré de flammes, le pauvre enfant, en proie à d'atroces douleurs, poussa des cris aigus et se roula sur le sol. Effrayé, tremblant, l'autre enfant regardait ce terrible spectacle et voyait son pauvre frère se brûler sous ses yeux. Aux cris poussés par la victime, une voisine accourut et enfonça la porte. Il était trop tard, le corps du pauvre petit être était complètement carbonisé. Encore une leçon pour les mères imprudentes!

On s'occupe en ce moment du recensement quinquennal de la population de Cahors. En se livrant aux opérations de ce travail statistique, les agents délégués à cet effet, ont rencontré une femme plus que centenaire, la veuve Blanc originaire de St-Cernin, et ayant dépassé sa cent unième année. Cette femme malgré son grand âge, jouit de toutes ses facultés et n'a aucune infirmité; sa mémoire est comme ses jambes, c'est-à-dire imperturbable. Elle est vive, alerte, se rappelle le passé — en un mot c'est un siècle en chair et en os, une légende vivante. La veuve Blanc est sans contredit la doyenne du département du Lot.

Pour la Chronique locale: LAYTOU.

Départements.

M. Barreau, commissaire de police à Cahors, est nommé aux mêmes fonctions à Albi.

(Journal du Tarn).

M. le général de brigade, commandant la subdivision de Lot-et-Garonne, ayant été autorisé à se rendre aux eaux thermales, M. le général de division, commandant le 44<sup>e</sup> division militaire, vient de décider que son commandement serait réuni à celui de la Gironde.

(Journal de Lot-et-Garonne).

Lefebvre (Joseph), soldat au 27<sup>e</sup> de ligne, a trouvé, dans notre ville, un portefeuille contenant des valeurs pour une somme de sept ou huit cents francs.

Ce jeune militaire s'est empressé de déposer toutes pièces entre les mains de M. le commissaire de police de Tulle. Une telle action mérite tous nos éloges. — Ce portefeuille renferme un passeport au nom du sieur Malgat. Il lui sera remis sur sa demande.

(Corrézien.)

On lit dans le Napoléonien de Rodez:

Les travaux de la place d'Armes, stimulés par l'approche du Concours, avancent avec une merveilleuse rapidité. Déjà un gazon verdoyant dessine les gracieux contours du square; la grille qui en forme

l'enceinte est posée; la fontaine monumentale est à peu près achevée et va recevoir la statue de Samson. Le bassin construit à l'entrée du quinconce du Foire est complètement achevé depuis quelque jours; le jet d'eau qui s'élève au milieu a déjà été essayé avec le plus grand succès.

(Cahors, nous l'espérons, imitera bientôt les villes, ses voisines, et, au moment où les embellissements sont à l'ordre du jour, songera un peu à réparer des ans l... outrage.)

Un fait assez curieux dans les annales du vol, s'est passé jeudi dans la prison de Saint-Etienne:

Le Gardien en chef voulant faire un recensement nominal de tous les jeunes détenus pour escroquerie ou autres actions non moins répréhensibles, les avait rassemblés en un même lieu. Son porte-monnaie, placé dans l'une des poches de son gilet, fut bientôt aperçu par les yeux exercés de la jeune bande. «Tords» dirent les plus éloignés à celui qui était le plus voisin de l'objet convoité. «Il sera perdu», répond celui-ci. En effet, les 43 fr. et quelques centimes que contenait le porte-monnaie furent soustraits et dépensés dans le courant de la journée.

(Courr. de Saint-Etienne.)

Le Messager de Nice annonce qu'un décret impérial vient d'élever la préfecture des Alpes-Maritimes à la première classe.

Pour la chronique départementale, A LAYTOU

Nouvelles Étrangères

AUTRICHE.

Pesth (Hongrie) 11 mai.

Les débats de l'adresse avaient attiré, hier, à la Chambre, un public nombreux, et deux heures avant l'ouverture de la séance, les tribunes étaient remplies. Dès neuf heures du matin se répandit le bruit de la mort de Teleki, et bientôt le président vint confirmer cette fatale nouvelle. Sur la proposition de M. Déak, la Chambre ajourna la discussion à lundi. Depuis, la ville porte l'aspect de la plus vive agitation.

Une foule compacte a stationné toute la journée devant la maison du comte Teleki. Partout se forment des groupes qui s'entretiennent de l'événement du jour. Dans beaucoup de maisons on a arboré des drapeaux noirs. Dans les cafés et casinos, les billards et les tables de jeu furent couverts; le théâtre hongrois n'a pas donné de représentation.

(Gazette du Danube)

Voici maintenant quelques détails sur les circonstances qui ont précédé la mort du prince Teleki:

Vers huit heures du matin, le domestique du comte entra dans sa chambre et vit son maître couché par terre. Il le fit savoir à la famille du comte et on en prévint immédiatement aussi le capitaine de la ville. Celui-ci trouva le comte à moitié habillé, ayant les pieds du côté du lit et couché par terre entre le lit et la table de nuit. Aux pieds du comte était son pistolet, il avait le pouce de la main droite serré contre sa ceinture; la main gauche était appuyée sur le cœur saignant; sur la table placée à proximité du lit, à côté d'une tasse de thé à moitié pleine, dans la boîte du comte, l'autre pistolet non chargé. Le visage du comte portait l'expression du calme. Il coulait très peu de sang; une partie de la chemise seulement à proximité du cœur était remplie de sang. Le lit portait encore l'empreinte de la personne qui y avait couché. Le lit fut photographié dans l'état où se trouvait quand on connut l'événement.

(Pesti naplo)

Depuis quelques jours on remarquait chez le comte une agitation extraordinaire. La veille, il prit congé de quelques amis avec beaucoup d'émotion. Son neveu, le comte Teleki Gugla, qui occupait la chambre à côté, rentra à minuit, moment auquel il entendit encore le comte se promener de long en large dans sa chambre. Un autre habitant de la maison prétend avoir entendu plus tard un petit bruit, mais sans y avoir fait grande attention.

(L'Orsay)

Hier vers onze heures et quart du soir, on a vu encore Teleki dans sa chambre, occupé à écrire, et on prétend qu'il corrigait le plan du discours qu'il devait prononcer dans les débats de l'adresse. Entre onze heures et minuit quelqu'un dit avoir entendu une détonation sourde, à laquelle il ne fit pas attention parce qu'il eut

Adieu, Louis. ADOLPHE BÉROT.

(La fin au prochain numéro)

que c'était la porte de la maison qu'on fermait. Comme une personne qui occupait la chambre voisine du comte et qui ne rentra qu'après minuit, n'entendit pas le moindre bruit pendant le reste de la nuit ; il est assez probable que l'accatastrophe eut lieu entre onze heures et minuit. Le matin, on trouva le comte étendu dans sa chambre. Le coup avait traversé tout droit le cœur et la mort a été sans doute instantanée.

Dans la conférence des députés qui a eu lieu hier soir, le président confirma que, d'après toutes les circonstances, la mort de Telegi était certainement le résultat d'un suicide. — Le corps de Telegi sera exposé publiquement demain, au Musée; il recevra ensuite les bénédictions religieuses et sera conduit à Gzirack par une députation composée de dix membres de la Chambre. La jeunesse de l'Université prend part au deuil général et, depuis trois heures du soir, quinze étudiants forment une garde d'honneur auprès du corps. On a commencé l'autopsie à cinq heures du soir.

Comme on le voit par les extraits que nous avons cités, Telegi était occupé à écrire avant sa mort. Nous espérons que les papiers qu'il a laissés fourniront des éclaircissements sur cet événement fatal.

(Gazette de Buda-Pesth.)

Les négociations pour la cession de la Vénétie sont plus avancées qu'on ne le pense. L'Autriche, menacée du soulèvement de la Hongrie, écoute plus favorablement les propositions qui lui sont faites au sujet de cette cession. On offre à cette puissance, comme dédommagement, la Bosnie, la Croatie turque et l'Herzégovine, provinces si mal administrées par le gouvernement ottoman. C'est, dit-on, M. de Persigny, qui a fait cette proposition dans un but de conciliation. Elle aurait été acceptée à Turin, à Vienne et même à Constantinople. Mais l'Angleterre, qui s'était chargée de la faire agréer à Vienne, suscite aujourd'hui de nouveaux embarras. Ce revirement ne surprendra personne. L'Italie donnerait à la Porte, en échange de l'abandon des provinces turques, 200 millions de francs, et pareille somme à l'Autriche. L'achat de la Vénétie serait donc réglé sur le pied de 400 millions de francs.

On fait en ce moment à la Porte une autre proposition : celle d'abandonner complètement, pendant vingt ans, l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine, avec l'établissement d'une ligne douanière jusqu'à Prevéza, contre une somme de 300 millions. La Turquie, après ce laps de temps, rembourserait 375 millions de francs, ou renoncerait à la possession du territoire. La Sublime-Porte entend parler si souvent du démembrement de l'Etat; elle compte si peu sur la fidélité de ses sujets chrétiens, qu'elle adoptera la combinaison qui fera rentrer dans ses coffres épuisés la plus forte somme, en échange de provinces où elle n'exerce son autorité que nominale.

ITALIE.

Le Journal officiel de Naples annonce qu'une bande d'insurgés, venant des États romains, a été dispersée ou fusillée à Monticelli. Une lettre ajoutée qu'une collision a éclaté dans la ville de Fondi entre les réactionnaires et les Piémontais. Les premiers se sont réfugiés dans les montagnes; trois brigades ont été dirigées de Naples et de Gaète sur les provinces de Fondi et d'Aquila. L'armée serait portée à cinquante mille hommes pour en finir avec l'insurrection.

On écrit de Rome que le prince Chigi, nonce du Saint-Siège à Munich, serait nommé à Paris. On l'aurait déjà agréé. Le tirage de la loterie pontificale était fixé au 9 mai. Des troupes françaises et pontificales ont repoussé des réfugiés napolitains revenant dans les Abruzzes, sous le commandement de Chiavone; mais ils ont pénétré vers Fondi.

(Correspondance Havas.)

On dit que des dépêches fort pressées ont été envoyées à MM. de Grammont et de Goyon; un attaché du ministère des affaires étrangères a dû s'embarquer à Marseille, porteur de ces dépêches et d'instructions verbales.

(Courrier de Marseille.)

De nombreuses troupes s'embarquent chaque jour pour la Sicile; jusqu'aujourd'hui, on fait en quelque sorte un mystère de leur destination. La flotte aurait reçu des ordres pour se tenir prête au premier signal; une activité, un mouvement inaccoutumés règnent, à ce qu'il paraît, en ce moment, dans les apprêts maritimes.

(Regno d'Italia.)

Turin, 13 mai. Le ministre de la guerre a terminé l'étude du projet de la conscription militaire en Sicile. Il sera présenté au parlement, dès que le sénat aura approuvé la loi relative à la levée dans les provinces napolitaines, déjà votée par la chambre des députés. Le contingent demandé par la Sicile serait de 10,000 hommes.

(Espero.)

ESPAGNE.

Madrid, 12 mai.

Les bruits les plus étranges ont couru sur la question marocaine. Selon les uns une nouvelle guerre était imminente, et des troupes devaient bientôt partir pour l'Afrique. Selon les autres, l'Angleterre même s'oppose à ce que les marocains exécutent leurs engagements avec l'Espagne. Pour nous, nous croyons qu'il est complètement faux que l'Angleterre se mêle à cette question et encore moins qu'une nouvelle guerre vienne à s'allumer. Le gouvernement marocain, ne se refuse pas à payer et l'Espagne ne consentira pas à ce qu'il cesse d'exécuter ses engagements.

Nous pouvons affirmer de la manière la plus concluante que l'Angleterre n'a adressé aucune note à l'Espagne, protestant contre l'annexion de St-Domingue, ni qu'elle ait manifesté que cet événement pût donner lieu à des éventualités dangereuses. Du côté de la France, il est positif que l'Empereur a félicité la Reine sur les vœux du peuple dominicain, si flatteurs pour notre pays.

(España.)

POLOGNE.

Varsovie, 10 mai.

Les enterrements sous escorte militaire et les arrestations pour marqués de deuil, costume national, continuent. Le refus d'obéissance et de travail se propage de plus en

plus dans les campagnes. Tout récemment, les districts du nord-est ont été atteints par le mouvement. Les illuminations de commande ont commencé le soir dans les maisons particulières, et en premier à l'hôtel du comte Auguste Potocki. De telles illuminations n'ont jamais été très brillantes : l'essentiel était qu'on illuminât.

(Gazette de Silésie.)

RUSSIE.

St-Petersbourg, 12 mai.

Une insurrection religieuse a éclaté dans le gouvernement de Kazan. Soixante-dix paysans ont été fusillés. Le général Bibikoff a été envoyé à Kazan. Des troubles ont éclaté aussi à Pensa.

SYRIE.

Une version nouvelle circule aujourd'hui suivant laquelle la France et l'Angleterre entretiendraient provisoirement une garnison composée de 1,200 hommes; des navires des deux nations devraient stationner dans la rade et aller séjourner à St-Jean-d'Acre lorsque le port de Boyrouth deviendra dangereux pendant la mauvaise saison.

Mais il paraît (et c'est là ce qui, en éveillant si fort la susceptibilité du cabinet britannique, a jusqu'ici empêché la solution des arrangements) que la France veut se réserver le droit d'intervenir immédiatement et sans négociations préalables, dans le cas où de nouveaux troubles surgiraient dans le Liban.

Sur ce point, elle serait indirectement, quoique résolument appuyée par une note que la Russie aurait fait parvenir, il y a huit jours, aux puissances co-signataires. Dans cette note, en effet, le cabinet de Saint-Petersbourg aurait déclaré nettement que si, de nouveaux massacres avaient lieu en Syrie, si l'impuissance du gouvernement turc était une seconde fois constatée, elle interviendrait seule au besoin.

AMÉRIQUE.

Les nouvelles de l'extérieur n'ont point varié la semaine dernière. La défection de la Virginie, les troubles du Maryland, la destruction de l'arsenal de Norfolk, tous ces faits ont surexcité au dernier point l'enthousiasme du Nord. Les volontaires s'arment en foule à New-York. Les offrandes patriotiques abondent au trésor fédéral.

CHINE.

Le bruit courait dans le nord de la Chine que l'empereur semblait disposé à ne plus rentrer dans Péking, soulevé par la présence des Barbares; mais que les ambassadeurs pouvaient résider dans la cité maculée. D'après un autre bruit, l'empereur viendrait faire un très court séjour à Péking, y recevrait les ambassadeurs et se hâterait de retourner dans sa ville tartare d'Yehol. A Péking rien ne marche, à cause de l'absence de l'empereur.

Il paraît que le séjour des troupes alliées ou du moins des troupes anglaises à Tien-Tsin sera prolongé d'un an encore. Le 12 mars, il y a eu un singulier phénomène à Tien-Tsin. La rivière était tellement prise le matin que les Chinois la traversaient à pied. A midi, la glace était fondue et l'on avait presque chaud au soleil.

Pour les nouvelles étrangères, J. C. DU VERGER.

Revue littéraire.

L'OUVRIÈRE,

PAR J. SIMON. (1)

(Suite et fin.)

Si, pendant les jours de travail et de santé, l'ouvrière n'a pu se retrancher sur le superflu ou plutôt sur le nécessaire, il lui reste pour unique ressource la charité publique, quand sa vue s'affaiblit, quand ses bras perdent leurs forces. Promenez-vous un soir d'hiver dans les rues étroites des faubourgs de la Croix-Rouge. Ecoutez. Les rouages du métier grondent dans le silence de la nuit. Les fenêtres resplendent des lueurs du gaz. Eh bien, derrière ces vitres étincelantes, de pauvres filles mal vêtues, mal nourries, travaillent sans relâche depuis le point du jour. Elles s'étouffent et languissent sous les voûtes noires de l'atelier; et l'heure du repos venue le quittent pour une mansarde délabrée, où le feu est absent, où le pain manque.

Ce sont surtout les familles d'ouvriers qui sont dignes de pitié. Le matin, le père et la mère quittent la maison pour se rendre l'un à la manufacture, l'autre à l'atelier. Les enfants restent. Qu'en faire? La crèche leur est ouverte. Mais la crèche n'est-ce pas comme une barrière élevée entre la mère et l'enfant.

En rentrant de leur travail, le père et la mère harassés de fatigue ne trouvent plus leur enfant. Ses sourires, ses caresses, ses premiers bégaiements leur feraient oublier leurs rudes labeurs de la journée. L'enfant n'est pas là; le rayon de soleil manque pour éclairer l'ombre et égayer le triste foyer. Séparer les enfants de leurs mères, c'est violer les plus saintes lois de la nature. Mais la manufacture l'exige; — avec elle, plus de travail isolé qui permettrait à la mère de surveiller en même temps le berceau où repose un cher petit être. La manufacture fait ses levées en masse. A son appel,

(1) Hachette, éditeur à Paris.

En vente, à Cahors, librairie Calmette.

les maisons des villes, les cabanes des hameaux se dépeuplent. Les villages, naguères remplis de joyeuses et bruyantes rumeurs se taisent, mornes, silencieux. Dans la plaine, à leurs portes, l'usine profile sous l'horizon sa gigantesque cheminée, que couronne un nuage de fumée. Citadins, campagnards — elle a tout pris, tout absorbé dans ses vastes flancs de brique rouge. C'est la loi du progrès. Au souffle puissant de la vapeur, rouets et quenouilles, métiers et appareils se sont brisés; sur leurs débris s'est dressé le haut fourneau. Le type de l'ouvrier d'autrefois n'est plus maintenant qu'une race perdue. Mais ni l'industrie, ni la vapeur ne peuvent reculer. Forway! Forway!! est aujourd'hui le cri général de ralliement.

D'ailleurs la manufacture est généreuse. Elle paie bien. Et c'est précisément cette élévation de salaire qui tue la moralité. Si le vice abonde dans les villes, et y tient école, table et lit ouverts, c'est le résultat du taux de la paie des ouvriers, dit M. Villermé, dans sa statistique de l'industrie à Paris, — 1851. — 1<sup>re</sup> partie.

— Avec les embellissements de Paris, ont disparu les bouges hideux, les affreux cabarets de barrières. Le samedi, le dimanche, le lundi, les boulevards extérieurs se faisaient bruyants, tapageurs; des guinguettes s'improvisaient en plein vent. Une nuée d'ouvriers s'abattait tout-à-coup dans ces parages silencieux et paisibles pendant le reste de la semaine. Qui n'a pas vu comme nous ces boulevards un de ces jours de saturnales, n'a pas vu une de ces physionomies les plus curieuses de Paris. L'ouvrier, la poche bien garnie s'installait à une table; il ne se levait que l'orsque le dernier verre de vin ou d'eau-de-vie avait englouti son dernier centime. Ivre, sale, dégoûtant, il rentrait chez lui, y brisait tout, y battait sa femme; et le lendemain ses enfants criaient la faim, et le soir, pour leur en donner, un drap, un matelas manquaient au lit. Tous les ouvriers heureusement ne se vautrent pas dans la fange du cabaret; mais combien peu ont la force de résister à ses terribles séductions!

Paris n'est pas le seul à offrir ce désolant spectacle. Il se présente dans toute les villes manufacturières. Une statistique aussi exacte que patiente a récemment établi que, par jour, il se consommait, à Amiens, 80,000 petits verres d'eau-de-vie. A Rouen, la consommation annuelle de cette pernicieuse boisson, est de cinq millions de litres. L'opium ne fait pas de ravages plus cruels en Chine. Les enfants imitent l'exemple de leurs pères; à douze ans, ils haudent les cabarets; s'y font servir nombreuses tournées, et ne quittent plus la pipe. Dernièrement, le maire de Douai (Nord) a pris un arrêté pour leur défendre de fumer. Les tentations viennent, du reste, assaillir l'ouvrier. La cantine placée comme une vedette, à côté de la manufacture, l'attend à sa sortie. Elle l'attire, le fascine. Le concubinage est le résultat inévitable de cette existence, qui sépare les femmes de leur maris. Il y a trente ans, les ouvriers se mariaient davantage; aujourd'hui ils semblent vouloir en perdre l'habitude. Et quelle destinée attend les enfants, nés de ces unions immorales!

Malgré la plus stricte économie et malgré les plus dures privations, l'ouvrière, celle de Paris, par exemple, ne peut suffire à ses besoins.

Et pourtant, en allant le matin à son magasin, en le quittant le soir, l'ouvrière rencontre à chaque pas mille séductions dangereuses. Ici des diamants étincelants, là des robes aux reflets fascinés; elle n'aurait qu'à dire oui, pour se parer de bijoux et changer ses vêtements d'indienne pour d'élégantes robes de soie. La fortune passe sans cesse à côté d'elle. Plus d'un regard cherche le sien; elle n'aurait qu'à tourner la tête, qu'à vouloir, en un clin d'œil, son humide mansarde se transformerait en boudoir parfumé, et le marchepied d'un riche attelage s'abaîsserait sous ses pieds. Aussi, pour les plus vertueuses, est-ce une lutte continuelle; elles ne succombent pas, il est vrai, mais la pureté de leur cœur en est souvent altérée; à leur insu, elles se laissent parfois aller à des rêves décevants, à des comparaisons involontaires. Elles ont, comme toutes les femmes, leurs heures de faiblesse, leurs moments de défaillances et de découragements. Inclignons-nous donc devant ces pauvres filles d'ateliers, sublimes dans leur abnégation, grandes dans cet éternel combat que le vice leur livre. Au milieu de tant de tristes tableaux, leur vie repose et console un peu l'âme et le cœur attristés.

Pour soulager tant de souffrances, quels sont les remèdes, demanderons-nous à l'auteur de

ce livre? Hélas! il reconnaît l'impuissance des remèdes directs; nous partageons cet avis. Les moyens indirects proposés par lui sont l'instruction, — la famille.

La France peut, à juste titre, se glorifier de marcher à la tête de la civilisation; elle est le foyer de toutes les lumières, le centre de toutes les intelligences. Mais elle brille surtout par ses hommes d'élite; l'ignorance est, en général, le partage de la masse de la population. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur les listes du tirage au sort. Près d'un tiers des conscrits ne savent pas lire. En 1858, sur 294,761 jeunes soldats, 90,373 étaient complètement illettrés. Les écoles ne manquent pourtant point depuis la patriotique loi de 1833, qui a fondé l'instruction primaire. Mais à l'âge où les enfants pourraient fréquenter les écoles, ils deviennent la proie des ateliers et des manufactures. Dès leur huitième année, les jeunes filles travaillent à la fabrique. Devider du coton, rajuster un fil rompu, lancer une navette, etc., voilà les occupations qui remplissent les jours de leur enfance. Le corps est exercé, l'intelligence est laissée dans un repos fatal. En rendant les enfants à leurs mères, et en laissant celles-ci dans leurs foyers, le mal sera conjuré. L'éducation morale et l'éducation intellectuelle marcheront de pair. En venant au monde, l'enfant est destiné à subir toutes les vicissitudes de la fortune, tous les caprices du sort. Comment saura-t-il résister, lors de ces luttes terribles qui viendront troubler sa vie? Où trouvera-t-il des forces? sinon dans le souvenir de ces tendres et pieuses leçons, que, seul, le cœur d'une mère peut donner.

L'ouvrière est un éloquent saisisant plaidoyer en faveur des classes laborieuses. C'est une révélation, où figurent les détails les plus navrants, où s'étalent les plus affreuses misères. M. Jules Simon indique le mal — mais sans pouvoir trouver le remède. Le seul possible, selon lui, est le retour à la vie des familles. Mais pour la provoquer, il faut que les mœurs s'épurent, que les patrons s'humanisent, que les salaires augmentent. Vœux généraux et pourtant presque irréalisables. Les appétits sont insatiables aujourd'hui; le réalisme pèse sur nous de tout son poids; notre siècle est un impétueux tourbillon, au souffle duquel les croyances s'envolent, les sentiments s'éteignent; chacun a soif de jouir et veut jouir vite; il faut arriver à tout prix. Qu'importe que ce soit en écrasant les uns, en étouffant les autres. Les machines, la vapeur, l'électricité, — rien n'est assez rapide au gré de nos désirs. Jamais l'industrie n'eut tant d'éclat, jamais la science ne créa tant de merveilles; mais jamais aussi on ne vit si âpre curée, jamais tant de lèpres morales au fond de tant de splendeurs.

JULES C. DU VERGER.

Paris.

14 mai.

La reine Marie-Christine est arrivée hier à Paris.

M. Dupin vient de faire paraître le quatrième et dernier volume de ses Mémoires. Cet important ouvrage est, à la très-grande satisfaction du public, complètement terminé. Il contient les documents les plus intéressants et les plus précieux sur les événements qui ont signalé les dernières années du dix-huitième siècle et les cinquante premières de celui-ci. La forme inusitée, spirituelle, incisive adoptée par l'auteur, n'a pas peu contribué au succès obtenu par ces souvenirs, qui ne peuvent manquer d'obtenir une confiance entière auprès des historiens futurs de notre époque. Elle est originale. Les faits y sont racontés avec une lucidité merveilleuse. Il y règne, surtout, un ton de vérité, de franchise, qui ne permet pas d'admettre le doute. Les Mémoires de M. Dupin prennent place, aujourd'hui, dans les bibliothèques de tous les hommes qui ont besoin d'être au courant des événements politiques et parlementaires des derniers règnes. Ils seront, pour eux, un guide sûr, infallible.

Ce dernier volume commence avec l'année 1839, époque de cette coalition parlementaire, qui a été pour la France une cause de tant d'agitations, et se termine aux journées de février 1848. Les détails que donne M. Dupin sur les derniers moments de la monarchie de juillet, détails peu connus, inédits pour la plupart, seront lus avec autant d'empressement que d'intérêt.

Les conclusions de l'auteur sont particulièrement dignes d'attention. Elles me semblent posées avec autant de dignité que d'adresse et de convenance. Résumant, en trois pages, les fautes et les imprudences des partis, ne devinant pas que leurs luttes détruisaient le prestige du pouvoir, M. Dupin dit : ... Le 23 février, la dé-



« monstrueux criant : A bas Guizot! vive la réforme... »  
 « le 24. L'émeute vocifère : A bas Odillon Barrot! vive la république! Le gouvernement constitutionnel et le roi Louis-Philippe sont ainsi renversés; mais quelle en sera la suite? »

« Dès le lendemain, 25 février, à ces mots de la veille : *Vive la république*, on ajoutera : *Vive la république démocratique* et bien pis encore *démocratique et sociale*.... Bientôt on aura la guerre civile.... Mais la capitale ensanglantée se réveille. Cette fois la garde nationale ne crie plus : *Vive la réforme*.... Elle se bat. Unie à l'armée que ramènent au combat Cavaignac et Lamoricière, elle l'emporte et l'émeute est vaincue. » Tout cela se passe à Paris.... Que fera la France? »

« Après avoir vu à l'œuvre, pendant plus de deux ans, les socialistes, les communistes, les montagnards, etc., etc., la France qui, désormais, ne pouvait plus s'y méprendre; la France, troublée et inquiète de l'avenir, se jette dans les bras du neveu de l'Empereur : *Vive Napoléon!* »  
 « Bientôt sept millions de suffrages autorisent à crier : *Vive l'Empereur!* »

« Et maintenant la France, après s'être montrée deux fois victorieuse sur les champs de bataille, en Crimée, en Italie; la France impériale, désormais rassise et rassurée, dit à tous les peuples civilisés : *Vivent la paix et la liberté.* »

Pour extrait, J. C. DU VERGER.

### Faits divers.

Mgr. Thibault a dignement couronné tous ses actes de charité par un testament, en date du 27 mai 1857, où il institue les pauvres de Montpellier et le grand séminaire ses héritiers universels.

Mgr. Thibault avait consacré une somme de 100,000 fr. aux travaux de restauration de sa cathédrale, une somme de 10,000 fr. aux travaux de reconstruction de l'église Sainte-Anne. On n'a pas oublié en outre que, lors de la guerre de Crimée, il mit à la disposition du

gouvernement de l'Empereur, avec un patriotisme élan dont on a gardé le souvenir, sa campagne de Château-d'O, qui fut convertie en hôpital pour nos soldats blessés ou malades.

(Journal de Toulouse.)

— Un nouveau journal politique autorisé par son Exc. M. le Ministre de l'Intérieur paraîtra le 20 de ce mois à Cherbourg, sous le titre de : *La Vigie de Cherbourg*.

— Un arrêté de son Exc. M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 4 mai vient d'autoriser la création d'un nouveau journal politique à Grenoble sous le titre de : *L'Impartial Dauphinois*. Les Directeurs de la nouvelle feuille sont MM. Maisonville et fils.

— Le traité de commerce conclu le 27 février 1854 entre la France et la Belgique pour cinq années, et prorogé de deux ans par décret du 10 mai 1859, a expiré dimanche 12 mai. En attendant les rectifications du nouveau traité conclu le 1<sup>er</sup> mai 1861, un décret impérial du 10 mai, inséré au *Moniteur*, proroge l'exécution du traité de 1854 jusqu'à la mise en vigueur des stipulations nouvelles.

— Avant-hier matin, dans une boucherie du quartier de l'Elysée, à Paris, un garçon était occupé à désosser un morceau quand une dame, en voulant passer, lui poussa un peu brusquement le bras. Le malheureux jeta un cri terrible, et on le vit retirer de son abdomen le couteau dont il se servait pour découper la viande. La lame était entrée diagonalement et avait pénétré de haut en bas à plus de 15 centimètres de profondeur. Une hémorragie abondante se déclara aussitôt; trois médecins arrivèrent successivement, lui prodiguèrent leurs soins, et déclarèrent qu'il ne pourrait supporter le transport à l'hôpital. Son patron s'empressa alors de mettre à leur disposition tout ce que nécessitait l'état presque désespéré du garçon boucher.

(Patrie.)  
 Pour tous les faits divers, A. LAYTOU.

### Dernières nouvelles.

#### DÉPÊCHES PARTICULIÈRES.

Pesth, 14 mai.

La motion de M. Deak a eu lieu au milieu d'applaudissements bruyants. Elle a chance d'être acceptée. Sur la proposition de M. Nyary, la continuation de la discussion a été renvoyée à jeudi prochain.

Vienne, 14 mai.

Hier soir, vers dix heures, à Raab (Hongrie), un soulèvement a eu lieu à propos d'une tentative

populaire ayant pour but de mettre en liberté quatre hussards déserteurs qui avaient été capturés hier. La garnison a fait échouer cette tentative; mais les mutins, partiellement armés, ont eu trois morts et quinze blessés. On compte, du côté de la troupe, un garde-géologie poignardé et plusieurs soldats blessés.

Paris, 15 mai.

Dans sa séance d'hier, le Sénat a renvoyé aux ministres de la marine et du commerce, la pétition relative à la convention avec l'Angleterre concernant les pêcheries, par 99 voix contre 44.

### CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 12 mai 1861.

12 Versements dont 2 nouveaux... 4,569<sup>fr</sup>  
 8 Rembour. dont 2 pour solde... 4,615 52

### ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

#### Naissances.

- 12 mai. Cubaynes (Marie).
- 12 — D'Azemar (Françoise-Mathilde-Laurence).
- 12 — Lacroix (Marie).
- 13 — Ganigues (Clémence-Marie-Anne).
- 13 — Carriol (Léonie).
- 14 — Selves (Jean).
- 15 — Lauzelly (Marie).

#### Mariages.

- 13 — Marmiesse (Pierre) et Cancot (Jeanne).
- 15 — Celarié (Marc) et Lacroix (Anne).

#### Décès.

- 12 — Moncourant (Anne), 71 ans.
- 12 — Taillade (Séraphine), 8 jours.
- 13 — Chapou (Nicolas), 65 ans.
- 14 — Cubaynes (Marie), 3 jours.
- 14 — Ganigues (Jean), 70 ans.
- 15 — Dajeau (Anne), 16 ans.
- 15 — Enfant du sexe féminin mort-né des époux Malaingre et Cammas.

### BULLETIN FINANCIER.

#### BOURSE DE PARIS.

13 mai 1861.

Au comptant :  
 3 pour 100 ..... 69 50 » » » »  
 4 1/2 pour 100 ..... 96 25 » 05 » »  
 Banque de France ..... 2880 » » » »

A terme :	3 pour 100. 1 <sup>er</sup> cours...	69 45	» 05	» »
	— Dernier cours.	69 50	» 05	» »
	Crédit Mobilier.....	708 75		
<b>Chemins de fer.</b>				
	Orléans .....	4362 50	» 50	» »
	Nord.....	987 50	» 25	» »
	Est.....	580	» 25	» »
	Lyon libéré.....	935	» 5	» »
	Midi.....	578 75	» 25	» »
	Ouest.....	527 50	» 5	» »
	Autrichiens.....	507 50	» »	» »
	Obligations du Midi.....	302 50	» 25	» »
	Obligations de Saragosse.....	267 50	» »	» »
	3 pour 100 Espagnol.....	48 1/2	» »	» »

<b>14 mai.</b>				
Au comptant :				
	3 pour 100 .....	69 55	» 05	» 20
	4 1/2 pour 100.....	96 25	» »	» »
	Banque de France.....	2880	» »	» »
<b>15 mai.</b>				
	3 pour 100 .....	69 45	» »	» 10
	4 1/2 pour cent.....	96 30	» 05	» »
	Banque de France.....	2890	» 10	» »

### BOURSE DE TOULOUSE.

13 mai 1861.

Au comptant :				
	Obligations du Midi.....	302 50	—	303 75
	Obligations de Saragosse.....			267 50
	Carmaux nouveaux.....			310 »
<b>Liquidation au 15 mai.</b>				
	Chemin du Midi .....			580 »

### BULLETIN COMMERCIAL.

#### COMMUNE DE CAHORS

Marché aux grains. — Mercredi, 15 mai.

	Quantités	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment .....	306	24 <sup>fr</sup> 92	78 k. 240
Mais .....	401	12 <sup>fr</sup> 78	»

### CAFÉ DE BRUXELLES.

à Paris, place de l'Odéon.

Nous recommandons aux Cadurciens cet Établissement, tenu par le sieur Corbisier. Confortable et bon marché s'y trouvent réunis. Déjeuners, Soupers.  
 ON Y LIT LE JOURNAL DU LOT.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

## MAISON GREIL

A PARIS, PLACE DES VICTOIRES.

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison COURNOU, à l'angle de la rue Fénelon.

### HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

#### A LOUER

### 1<sup>re</sup> UNE MAISON

D'HABITATION AVEC JARDIN

Situés dans l'enclos St-Claire appartenant à M. Henri Chetlin.

### 2<sup>de</sup> UN JARDIN

AVEC MAISON D'AGRÈMENT

Situés dans le même enclos.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter à M. Bourdon, professeur au Lycée.

### AVIS

Voitures, poneys, phaétons et harnais de timon, neufs et d'occasion, harnais fins et ordinaires de tilbury et tout ce qui concerne le harnachement et la sellerie, au plus juste prix.

Chez Émile ESCUDIÉ, sellier carrossier, galerie Fontenilles, Cahors.

#### MAISON

## MANDELLI

FRÈRES,

Galerie Bonafous, sur le Boulevard, A CAHORS.

Les sieurs MANDELLI ont l'honneur de vous informer qu'ils viennent s'établir définitivement dans cette ville. Désireux de satisfaire leur nombreuse clientèle, ils sont à même de vous offrir des marchandises fraîches et nouvelles.

Vous trouverez dans leur magasin des couvertures argentées, de la maison Charles Cristofle, un choix considérable de bicouerie, horlogerie, orfèvrerie, bronzes, cristaux, optiques, glaces, lampes, écrans javes, articles pour les fumeurs, etc.

Ils vous prient de leur faire l'honneur de visiter leur magasin.

Echange de matières d'or et d'argent.

### Librairie Universelle

J. U. CALMETTE, à Cahors.

## Waterloo

par Louis VEUILLOT, 4 fr. 40 c.

### ŒUVRES DE J.-T. DE S.-GERMAIN

- Légende d'une Épingle, 9<sup>e</sup> éd. .... 4<sup>fr</sup> »
- Mignon, légende, 5<sup>e</sup> éd. .... 4 »
- Ladi Clare, légende, 4<sup>e</sup> éd. .... 4 »
- La Veilleuse, légende, 4<sup>e</sup> éd. .... 4 »
- L'art d'être malheureux, 5<sup>e</sup> éd. .... 4 »
- L'art de lire les fables. .... 4 »
- La feuille de coudrier, 3<sup>e</sup> éd. .... 60
- Roses de Noël, dernières fleurs. 4 v. 2 fr.

La gloire aime les œuvres qu'on lit en une heure et dont on se souvient toute la vie » dit M<sup>e</sup> Sand, à propos de Werter. Sans prétendre encore à la gloire, M. J. T. de St-Germain, a des droits certains à la renommée d'un écrivain, du meilleur goût et des meilleurs sentiments. Il est le bibliothécaire des familles, l'analyste des drames mystérieux du foyer.

#### Collection du même éditeur.

- La Colère, par Élie Wayart, 1 vol. 1 fr.
- Les quatre âges, par Marmier. .... 1
- Le Salon de Paris, par M. Ancelot. .... 1
- Paysage, Dieu, la nature, l'art, par Mazur, 1<sup>er</sup>
- Le Presbytère, par N. Martin. .... 1
- Amours à vingt ans par A. Perreau, 1
- Mlle Clermont par M. Senlis, illustrée 1
- Voyage au tour de ma chambre, illustré, 1<sup>er</sup>
- Phylologie et beaux arts par de Sutter, un vol. grand in-8<sup>o</sup>. .... 7
- L'Angleterre telle qu'elle est, ou seize ans d'observations dans ce pays, par A. Kervigan, 2 vol. in-12. .... 7
- Le Piémont dans les états de l'Église. Documents et commentaires, par Veillot, 1 vol. .... 3 50
- Almanach du bon Jardinier 1861. 7-fr 60

## AU PAUVRE DIABLE

Place du Palais de Justice, à Cahors.

### MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

F. LABIE, ayant à faire face à des engagements qu'il vient de contracter, a l'honneur de prévenir le public qu'il met en vente pour 28,000 francs de marchandises, qui doivent être écoulées d'ici à fin juin prochain et qui seront vendues de 25 à 30 pour cent de rabais.

### MAISON NAYRAC

M<sup>e</sup> TAILLEUR, à Toulouse  
 14, rue des Changes, 14.

Désireux de répondre à la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour, le sieur NAYRAC a l'honneur d'informer le Public qu'il vient de transférer son magasin à Toulouse.

Les ressources en main-d'œuvre, qu'il trouvera dans cette grande ville, lui permettront de confectionner des vêtements qui ne laisseront rien à désirer.

Il viendra à Cahors deux fois chaque saison, régulièrement; la première pour montrer ses échantillons, la deuxième pour essayer les vêtements qu'on lui aura confiés.

Espérant que le public trouvera dans sa détermination une nouvelle preuve de son désir à le satisfaire, il le prie de vouloir bien lui réserver ses commandes.

### CASTANET

LITHOGRAPHE, A CAHORS

#### Cartes de Visite

Sur carton caoutchouc, émaillé riche.  
 — Bristol, (haute nouveauté.)  
 Sur gélatine, porcelaine, demi-porcelaine et beau velin.  
 Billets de mariages, etc., etc.

### A LA VILLE DE CAHORS

## SABRIÉ

M<sup>e</sup> TAILLEUR, à Cahors.  
 TIENT DE PARIS

## DES HABITS

CONFECTIONNÉS

### A CÉDER

(volontairement)

Un office de notaire, à Miansac, canton de Castelsarrasin, Tarn-et-Garonne. S'adresser, pour les renseignements, au titulaire, ou à M. de Rigamiac, clerc chez M. Féné, notaire, à Montauban.

Miansac est un pays riche, c'est un endroit plat, sur les bords du Tarn et de l'Aveyron, à 12 kilomètres de Castelsarrasin, chef-lieu d'arrondissement, où le titulaire a le droit d'instrumenter.  
 Grandes facilités pour le paiement.

## M. Ruaud

M<sup>e</sup> DENTISTE du lycée, du séminaire et de toutes les maisons d'éducation de Cahors, garantit la bonne exécution et la bonne qualité des dents et dentiers artificiels qu'il pose avec la rare perfection dont le rend capable son talent hors ligne. Souvent, l'art de dentiste, qui ne souffre pas de médiocrité, tombe malheureusement aux mains d'hommes cupides et ignorants; malheur aux personnes qui s'adressent à ces dentistes; car, étant dans l'impossibilité de s'acquitter en conscience de leur devoir, ils ne font, la plupart du temps que des dupes. Espérons que notre gouvernement saura rendre à cet art, trop avili, le rang qui lui est dû dans la société artistique. M. RUAUD se charge de faire avec honneur les opérations les plus difficiles de la bouche.

Place au bois, à Cahors.

Le propriétaire-gérant : A. LAYTOU.

## BORDARY

M<sup>e</sup> TAILLEUR, A CAHORS

A l'honneur de prévenir le Public, qu'ayant écoulé les anciennes marchandises qui lui restaient en magasin et se décidant à continuer son commerce, il vient d'assortir son magasin d'habits confectionnés, en tout genre et de la plus haute nouveauté. Tous ces articles seront livrés à prix fixe, mais d'une modicité inouïe.

Le magasin est situé à Cahors, boulevard sud, maison de M<sup>me</sup> veuve Vilhès.

M. BORDARY a aussi un magasin à Figeac, Maison Liéven, banquier, en face l'Église St-Sauveur, pendant six mois de l'année seulement, depuis le 15 avril jusqu'au 15 juillet et du 15 octobre au 15 janvier. Il y est représenté par son employé, M. St-AMAND, chargé de livrer les mêmes marchandises et aux mêmes conditions que lui à Cahors.

### L'URBAINE

Assurance à primes fixes

Contre l'incendie, la foudre, l'explosion du gaz et des appareils à vapeur.  
 Capital social : 5 millions.

#### ASSURANCES SPÉCIALES.

Assurance des récoltes sur pied, en javelles, en dizeaux et sur les voitures.

Assurance contre la foudre des bâtiments, des mobiliers et des bestiaux dans les champs.

S'adresser à M. Boulzaguet, employé à la préfecture, à Cahors, agent principal.

Le siège de la compagnie est à Paris, rue Le Peletier, n<sup>o</sup> 8.

### TABLEAU

## DES DISTANCES

EN MYRIAMÈTRES ET KILOMÈTRES

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

SE VEND A CAHORS,

Chez M. Laytou, rue de la Mairie, 6.

PRIX : 1 FRANC.